

Nomination du président de France TV par l'exécutif: réactions de Jouyet, Sarnez

PARIS (AFP) - Le Premier ministre, François Fillon, a répliqué jeudi aux critiques de son secrétaire d'Etat Jean-Pierre Jouyet se déclarant contre l'idée que l'exécutif nomme le président de France Télévisions, en jugeant "hypocrite" le système actuel.



Nicolas Sarkozy et le secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes le 30 mai 2008 à Vienne (© AFP/Archives - Gerard Cerles)

Le Premier ministre, interrogé par un journaliste à l'issue d'une rencontre à Matignon avec les groupes politiques du Parlement européen, a d'abord souligné que le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes avait "émis un avis personnel".

"Je pourrais développer longuement devant vous tout le caractère hypocrite du système actuel de nomination du président de France Télévisions", a-t-il poursuivi, dénonçant un processus qui n'"a jamais été indépendant et autonome".

Le président de France Télévisions est actuellement nommé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Selon M. Fillon, le mode de nomination proposé mercredi par le président Nicolas Sarkozy est "plus clair et mieux contrôlé, puisqu'il y aura un double contrôle, celui du CSA et celui du Parlement". Le chef du gouvernement a précisé qu'en cas de vote de la réforme institutionnelle, l'opposition pourra "elle-même participer à ce débat".

M. Sarkozy a souhaité mercredi que le président de France Télévisions soit à l'avenir "nommé par l'exécutif après avis conforme du Conseil supérieur de l'audiovisuel, et sous réserve qu'une majorité qualifiée de parlementaires n'y fasse pas obstacle".

M. Jouyet a indiqué jeudi qu'il "n'aimait pas" l'idée, à laquelle il trouve "un parfum Ve République du début", c'est-à-dire la notion d'un contrôle du pouvoir politique sur les médias publics. Se prêtant au jeu du "j'aime, j'aime pas" jeudi sur Canal+, le ministre a répondu "j'aime pas" à propos de ce projet annoncé mercredi par le président Nicolas Sarkozy. "Il y a un parfum Ve République du début qu'il faudrait peut-être mieux éviter et faire en sorte que ça n'occulte pas le reste de la réforme" de l'audiovisuel public, a-t-il ajouté.

"Je crois qu'il est normal que le président de France Télévisions soit désigné par un actionnaire mais je trouve qu'il est normal aussi qu'il y ait un contrôle par le Parlement. Je préférerais qu'il soit désigné par le Parlement, pour être clair", a expliqué le secrétaire d'Etat. "Aujourd'hui il l'est par le CSA. Je n'ai jamais vu, à une ou deux exceptions près, que ça ait amené beaucoup plus d'indépendance", a-t-il noté.

Marielle de Sarnez, vice-présidente du MoDem, a estimé jeudi que la nomination du président de France Télévisions par le gouvernement faisait remonter l'audiovisuel "des décennies en arrière" et bafouait le principe de "la séparation des pouvoirs". "S'il y a un domaine dans lequel il faut une séparation des pouvoirs (...) c'est bien sur la question des médias", a déclaré Mme de Sarnez sur i-Télé.

Elle a regretté "de ne pas avoir entendu le CSA" après l'annonce de cette décision. "On lui enlève une prérogative qui était la sienne et ils (ses membres) ne disent absolument rien", s'est-elle étonnée. "Vous vous rendez compte à quel point c'est régressif. On remonte à des décennies en arrière", a lancé la chef de file du MoDem à Paris.

Le Parti radical (associé à l'UMP) s'est "interrogé" mercredi sur le projet de Nicolas Sarkozy de faire nommer le président de France Télévisions par l'exécutif. "Les propositions du président de la République apportent une clarification louable dans les missions comme dans les objectifs de l'audiovisuel public", ont estimé dans un communiqué Laurent Hénart, secrétaire général du parti, et Serge Lepeltier, porte-parole.

"La suppression progressive de la publicité met un terme au dilemme permanent auquel est confronté le service public", qui est de "faire preuve d'exigence sur le long terme tout en restant soumis à la pression quotidienne de l'audimat". "Pour autant, le Parti radical s'interroge sur la nomination du Président de France Télévisions par l'exécutif".

"Même s'il est normal que l'actionnaire ait son mot à dire, le Parti Radical propose que cette nomination soit conditionnée à un avis conforme des Commissions des affaires culturelles ou des Affaires économiques du Parlement", poursuit le texte. Cette procédure s'inscrirait "dans l'esprit de la réforme des institutions (...) visant à rééquilibrer les pouvoirs du Parlement".